



## ABANDON DU BRAI DE HOUILLE

Le 2 avril 2002

Les études toxicologiques françaises et européennes montrent que plus la teneur en HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) d'un produit est élevée, plus les risques pour la santé des personnes lors de sa manipulation sont importants. Pour le brai de houille, couramment appelé « goudron », c'est lors de sa mise en température élevée qu'il émet des fumées contenant des HAP.

Sachant que le brai de houille a une teneur en HAP importante, l'Union des Syndicats de l'Industrie Routière Française (USIRF) recommande l'abandon de l'usage de ce produit dans la fabrication des enrobés hydrocarbonés à chaud.

En application du principe de précaution et après consultation de ses fournisseurs et ses principaux clients, cette recommandation est publiée par l'USIRF en date du 2 avril 2002.

François PRÉVOST  
Président de l'USIRF

